

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le mardi 29 mars 2022, le député de Robert-Baldwin a inscrit deux questions au Feuilleton et préavis de l'Assemblée nationale. Ces questions concernent principalement l'installation de guichets automatiques de cryptomonnaie au Québec.

Depuis le 13 septembre 2021, les responsabilités relatives à l'application de la Loi sur les entreprises de services monétaires, qui relevaient auparavant de l'Autorité des marchés financiers, sont assumées par Revenu Québec. Pour ce faire, Revenu Québec émet les permis nécessaires à l'exploitation de ces entreprises, notamment dans la catégorie de l'exploitation des guichets automatiques. Revenu Québec mène aussi des activités d'inspection dans ce domaine.

Depuis le 13 septembre 2021, Revenu Québec a réalisé plus de 1 000 inspections.

Au 19 avril 2022, il y avait 4 696 guichets automatiques actifs avec un total de 1 928 détenteurs de permis.

Les guichets automatiques dans lesquels il est possible de transiger des cryptomonnaies en échange de monnaie ayant cours légal sont également assujettis à la Loi sur les entreprises de services monétaires.

L'encadrement des guichets automatiques de cryptomonnaie ainsi que la popularité croissante des monnaies virtuelles sont des enjeux importants. Des travaux d'analyse et de recherche sont en cours en collaboration avec des spécialistes de Revenu Québec, de l'Autorité des marchés financiers, de la Sûreté du Québec et du ministère des Finances du Québec et visent à proposer des solutions innovantes afin de mieux encadrer ce secteur.

Considérant l'évolution rapide de ce phénomène, Revenu Québec effectue une veille stratégique constante afin de suivre les travaux réalisés par d'autres administrations fiscales ou autorités gouvernementales.

L'ensemble de ces travaux permettront au gouvernement d'apporter les correctifs nécessaires afin de lutter contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eric Girard